

# CONSUM'SOLIDAIRE

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (amap) - Paris 13<sup>e</sup>

[www.consomsolidaire.org](http://www.consomsolidaire.org)

[contact@consomsolidaire.org](mailto:contact@consomsolidaire.org)

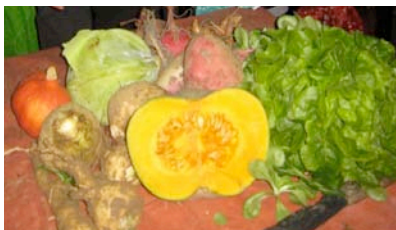
Consum'Solidaire est une association loi 1901 créée en 2005 qui agit dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Elle a pour vocation d'associer des consommateurs·trices à des partenaires agricoles en défendant une agriculture paysanne, des aliments sains, des exploitations à taille humaine et des systèmes de production durables. Elle organise l'achat groupé de produits, le plus souvent bio, locaux ou équitables à des prix accessibles.

Cette activité s'inscrit dans son projet initial qui selon ses statuts veille à :

- **promouvoir une agriculture durable**, socialement équitable et écologiquement saine à travers une information citoyenne ;
- **faciliter pour les personnes à faibles revenus** l'accès à l'alimentation issue de l'agriculture biologique ;
- **soutenir les agriculteurs·trices de proximité** désirant s'engager dans une production respectueuse de l'environnement et offrant des garanties de traçabilité. Chaque exploitation est visitée avant d'établir un partenariat.
- **mettre en relation les familles adhérentes du 13<sup>e</sup> arrondissement et les producteurs·trices professionnels-elles** dans le cadre d'une gestion désintéressée ;
- **recréer un lien social** entre le monde urbain et le monde rural grâce aux relations étroites entretenues avec les producteurs·trices, mais aussi au niveau des quartiers et entre les générations, favorisant ainsi des solidarités nouvelles.

## Le soutien aux producteurs·trices partenaires

Ce soutien est un des fondements de Consum'Solidaire. Nous avons établi un partenariat avec une vingtaine de producteurs·trices (voir encart), **pérenne dans le temps et qui respecte le lien direct entre producteur·trice et consomm·acteurs·atrices. Le producteur se rémunère pour vivre correctement de son travail, et la famille adhérente mange des produits sains, qui ont du goût, à un prix raisonnable au vu de leur qualité.**



Nous avons constitué deux groupes dans deux quartiers différents du 13<sup>e</sup> :

- ✓ Dans le quartier Bobillot-Tolbiac, la distribution se déroule 20, rue Charles-Fourier (au sein de l'association ARPE), le jeudi soir.
- ✓ Dans le quartier Patay-Tolbiac, la distribution a lieu au centre d'animation, 5, rue Oudiné, le jeudi soir.

Vous pouvez nous rejoindre tout au long de l'année. Le mieux est de passer nous rencontrer un jeudi soir, entre 19h et 19h30.

## Des partenaires associatifs solides

Consom'Solidaire apporte son soutien à des acteurs engagés dans un contexte environnemental et socio-économique plus large.



**Terre de liens** rend accessible du terrain pour l'installation d'agriculteurs. Pour permettre à des citoyens·ennes et à des paysans·nes de se mobiliser et d'agir sur le terrain, le mouvement a inventé de nouveaux outils de travail capables d'enrayer la disparition des terres et de faciliter l'accès au foncier agricole pour de nouvelles installations paysannes.

**Les Amis de la Confédération Paysanne**, association ouverte à l'ensemble des personnes urbaines et rurales, désirant participer activement à la mise en place d'une agriculture respectueuse des êtres humains et de la nature. Elle met en débat la transformation du modèle agricole et alimentaire, et fait de la question agricole et de l'aménagement du territoire un enjeu de société.



**Echanger autrement**

**Andines** se bat pour le commerce équitable respectueux des êtres humains et de la nature, en s'intégrant dans un réseau international constitué de nombreux partenaires. La prise en compte des intérêts des consommateurs·trices et des commerçants·tes ne doit pas se faire au détriment des intérêts des autres acteurs des filières, notamment les producteurs·trices.

**AMAP Île-de-France**, réseau qui coordonne les différentes amap (association pour le maintien de l'agriculture paysanne) adhérentes de la région Île-de-France.



[amap-idf.org](http://amap-idf.org)



**Les Grains de sel** est un supermarché coopératif, ouvert à tous et à toutes, dont les membres sont les seuls propriétaires, les seuls décisionnaires et les seuls clients. Il a ouvert en novembre 2019, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Consom'Solidaire y a adhéré en 2020.

## Le développement de la vie associative

Consom'Solidaire est un espace de bien-vivre, de convivialité, où nous faisons les choses bénévolement avec conviction et simplicité. Il est à souligner que notre association ne vit que de ses adhésions, et ne touche aucune subvention.

Les réunions régulières des membres élus du CA sont ouvertes à tous les adhérents et adhérentes qui peuvent proposer des actions et prendre des responsabilités.

Chaque semaine, les adhérents et adhérentes participent obligatoirement à tour de rôle à la distribution des légumes livrés en cagettes. Un minimum de présence requise dans l'année est précisé dans le contrat avec le maraîcher. L'animation des filières et des partenariats associatifs mobilise plus d'une trentaine d'adhérents et d'adhérentes tout au long de l'année.

Des visites chez les producteurs·trices sont organisées régulièrement et sont importantes pour approfondir les relations entre partenaires et adhérents·tes.

### Visite chez nos deux maraîchers



*Chez Paul Thierry, à Chatenoy*



*Chez Benjamin Soulard, à Fonville*

-----✂-----

### Bulletin d'adhésion

Dès que votre adhésion à l'association est enregistrée, vous recevez les informations concernant nos différents producteurs·trices partenaires, une vingtaine au total.

Nom(s) : ..... Prénom(s) : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : ..... Tél : .....

Adresse électronique : .....

*voir conditions et options au verso*

Partie réservée au secrétariat

ESPÈCES / CHÈQUE

DATE :

ARPE / Oudiné / COURRIER

## L'activité jardin

La parcelle de Consom'Solidaire dans le jardin partagé du centre Paris Anim' de la Poterne des Peupliers est cultivée collectivement par tous les membres de l'association qui le souhaitent. Ces jardinières et jardiniers participent également aux travaux collectifs, fêtes et pique-niques du jardin partagé.



En 2016, ils ont transformé la parcelle en buttes auto-fertiles. Cette méthode s'inspire des principes de la permaculture. Les premiers résultats sont très encourageants et les travaux continuent joyusement...



## Le projet social des paniers solidaires

Depuis 2010, grâce aux « paniers solidaires », les personnes en difficulté financière peuvent être aidées pour avoir ou garder un contrat de légumes avec nos maraîchers et ainsi accéder à des aliments frais de qualité. La caisse des paniers solidaires est abondée par les dons des adhérents. Une commission attribue l'aide en fonction du nombre de demandes, des ressources déclarées et des fonds dont elle dispose. Le système, basé sur la confiance, peut être mis en place pour répondre à un besoin à tout moment dans la saison.

## Le projet d'éducation populaire

C'est un autre objectif que Consom'Solidaire met en œuvre de façon régulière à travers une bibliothèque de prêt de livres, de BD, de DVD, l'organisation de conférences, de débats, de temps de réflexion festifs et conviviaux sur les thèmes tels que l'agriculture, l'élevage, l'alimentation, l'accès à la terre et la distribution en circuits courts. Ces rencontres sont ouvertes à tout le monde.

-----✂-----

## Bulletin d'adhésion

- J'adhère et je souhaite m'abonner à **un panier de légumes** :
  - quartier Bobillot-Tolbiac (ARPE)
  - quartier Patay-Tolbiac (Oudiné)
- J'adhère et je souhaite **recevoir des infos régulières** par courriel (commandes ponctuelles de produits, soirées...)
- J'adhère pour **soutenir** vos actions (sans recevoir les commandes de produits)

Adhésion individuelle	16 € *	..... €
Adhésion couple	22 € *	..... €
+ Soutien	Libre	..... €
	<b>Total</b>	..... €

Chèque à l'ordre de **Consom'Solidaire**  
à adresser : Maison des associations (boîte 81)  
11 rue Caillaux, 75013 Paris  
ou à déposer à l'occasion d'une distribution sur  
l'un des deux lieux.

\* Par année civile. - 50% si situation de précarité